

une livre de rails au Canada, ni une livre de charbon des mines de la Nouvelle-Ecosse, alors.

L'hon. M. MANION: Avant de passer à autre chose, je me demande s'il serait sage de répandre tel quel ce qui vient d'être dit. Selon moi cette assertion doit être modifiée. Entendez-vous qu'à aucun moment vous n'auriez pu acheter des rails au Canada aussi bon marché qu'aux Etats-Unis?

M. FAIRWEATHER: Non, monsieur. Je parlais de ce moment-là. La situation de marché était telle...

L'hon. M. MANION: Qu'entendez-vous par *ce moment-là*?

M. FAIRWEATHER: Le moment noté dans ma déposition.

M. MCGIBBON: Croyez-vous juste pareille affirmation?

M. FAIRWEATHER: C'en était une, du moins.

L'hon. M. MANION: Cela me répugne que l'on donne à notre grand public l'impression que jamais, en aucun temps, on n'aurait pu acheter des rails au Canada à un prix comparable à celui que payaient les chemins de fer des Etats-Unis; et il en est de même de la houille.

M. FAIRWEATHER: Assurément je ne voudrais pas créer pareille impression; je me rétracterais plutôt.

M. CANTLEY: Cette opinion n'est pas fondée, quant au charbon.

M. FAIRWEATHER: A ce moment-là...

M. CANTLEY: A aucun moment n'est-elle exacte en ce qui concerne le charbon. Cette opinion est très injuste et elle ne devrait pas être consignée au compte rendu.

M. FAIRWEATHER: Je suis bien prêt à la retirer, monsieur; je l'ai simplement exprimée en passant.

M. CANTLEY: Il n'y a jamais eu un temps où vous n'auriez pu acheter de la houille en Nouvelle-Ecosse à un prix moindre que celui que vous avez payé.

M. FAIRWEATHER: En Nouvelle-Ecosse?

L'hon. M. EULER: Cela est vrai, ou ce ne l'est pas. Il a été prouvé devant ce comité que pour des fins d'ordre national on consentait une certaine allocation pour l'achat du charbon dans la Nouvelle-Ecosse. Cela, je n'y trouve pas à redire en particulier; seulement je trouve injuste qu'on en fasse des reproches aux Chemins de fer nationaux du Canada, au point de vue affaires.

L'hon. M. MANION: D'après moi cette assertion était injuste. J'ai interrompu M. Fairweather parce que je ne voulais pas laisser répandre l'impression désavantageuse que nous ne pouvions pas, au Canada, fabriquer des rails à un prix assez modique; car j'ai lieu de croire que nous pouvons les fabriquer et les vendre au même prix qu'aux Etats-Unis. Si je ne fais erreur, le réseau national achète ses rails d'établissements canadiens au même prix qu'il les paierait aux Etats-Unis.

L'hon. M. EULER: Je ne suis pas fixé, quant aux rails.

L'hon. M. MANION: C'est pourquoi j'ai interrompu M. Fairweather.

M. GRAY: Mettons qu'il y a partie nulle entre les rails et la houille.

L'hon. M. MANION: Je crois que la même chose est vraie de la houille, aussi, dans une certaine mesure.

M. FAIRWEATHER: Me permettra-t-on de rétracter l'opinion que j'ai exprimée à ce sujet? Je le fais avec plaisir; à vrai dire cela n'intéresse pas directement la question actuellement à l'étude. J'ai fait observer en outre à la commission l'incertitude que, même advenant la réalisation desdites économies, l'on pût s'en tenir là, car mon expérience dans le domaine des chemins de fer m'a appris que rien ne contribue plus à assurer notre bon fonctionnement que la rivalité amicale du Pacifique-Canadien. A défaut de cette concurrence je suis persuadé qu'il en résulterait un affaiblissement du moral de nos gens, et pareil affaiblisse-